

M2 - Droit de la santé et des biotechnologies

- ▶ formation initiale
- ▶ formation continue



Présentation

[Consulter la page du Master 2 sur le site de l'Université Paris-Saclay](#)

[Télécharger le règlement des études 2021-2022](#)

Cette formation est conventionnée avec le CFA EVE.



01 60 79 54 00 ✉ cfa@cfa-eve.fr

<http://www.cfa-eve.fr/>

Programme

Semestre 3

Se spécialiser dans les secteurs d'activité liés à la santé

- Droit des personnes vulnérables	3 ECTS
- Droit pharmaceutique	3 ECTS
- Contrats et Recherches	3 ECTS

Maîtriser les principes juridiques (droit de la santé)

- Droit hospitalier	3 ECTS
- Droit médical	3 ECTS
- Droits fondamentaux	2 ECTS
- Droit de la bioéthique	4 ECTS

Découvrir l'environnement des professions de santé

- Droit des assurances appliqué	3 ECTS
- Droit du vivant animal et végétal	3 ECTS
- Anglais - Etude des différents systèmes de santé	3 ECTS

Approfondir sa culture des biotechnologies

- Conférences d'actualité

- Travaux de groupe

Semestre 4

Découvrir l'environnement des professions de santé

- Droit comparé de la bioéthique	3 ECTS
- Eléments fondamentaux de biologie	2 ECTS
- Anglais, Etude des différents systèmes santé et assurance	3 ECTS

Se spécialiser dans des secteurs d'activités liés à la santé

- Droit pénal de la santé	2 ECTS
- Protection des données de santé	3 ECTS
- Culture générale des biotechnologie	3 ECTS

Agir et appliquer une méthodologie personnelle

- Mémoire de recherche	4 ECTS
- Insertion professionnelle	
- Travaux de groupe	
- Clinique juridique	2 ECTS
- Conférences d'actualité	

Maîtriser les principes juridiques liés à la valorisation

- Propriété intellectuelle	4 ECTS
- Droit de l'entreprise de biotechnologie	4 ECTS